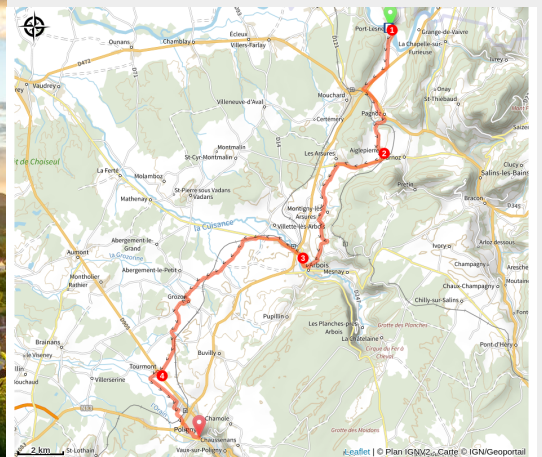


Tour du Jura Vélo Loisirs - Étape 3 : Port-Lesney - Poligny

Val d'Amour



Ville de Poligny (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Cette étape vous fait entrer dans le Vignoble jurassien. Après avoir passé la ville de Mouchard célèbre pour son école du bois tenue par les compagnons du devoir, vous traverserez les villages vigneron d'Aiglepierre et de Montigny-les-Arsures avant de rejoindre Arbois, capitale des Vins du Jura, située au cœur du Pays d'Art et d'Histoire du Revermont (regroupant les villes de Poligny, Arbois et Salins-les-Bains). Prenez le temps de déguster les Vins du Jura*, avant de découvrir le riche patrimoine de la ville, l'église Saint-Just du XIIe siècle, emblème de la ville ou encore la maison de

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 3 h 30

Longueur : 32.3 km

Dénivelé positif : 432 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : En famille, Histoire et patrimoine, Oenologique

Louis Pasteur, transformée en musée, où il aimait séjourner en famille.

Depuis Arbois, vous rejoindrez ensuite Poligny, capitale du Comté, fromage préféré des Français, par des petites routes traversant de nombreux petits villages typiques. Vous pourrez ainsi visiter la maison du Comté et bien évidemment goûter la star des fromages jurassiens. Poligny est aussi une ancienne ville, fortifiée et protégée à l'époque par le château de Grimont. Elle a abrité de très nombreux mouvements religieux qui ont laissé leurs traces au fur et à mesure des années. Tout cela fait de Poligny l'un des joyaux culturels de la région aux très nombreuses curiosités.

Itinéraire

Départ : Port-Lesney

Arrivée : Poligny

Balisage :  Grandes itinérances

Communes : 1. Port-Lesney

2. Pagnoz

3. Aiglepierre

4. Les Arsures

5. Montigny-lès-Arsures

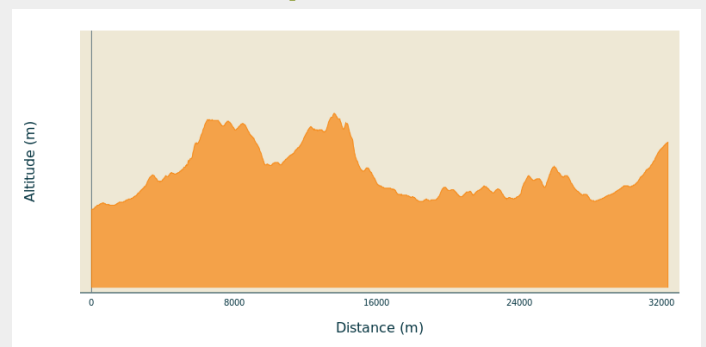
6. Arbois

7. Grozon

8. Tourmont

9. Poligny

Profil altimétrique



Altitude min 246 m Altitude max 370 m

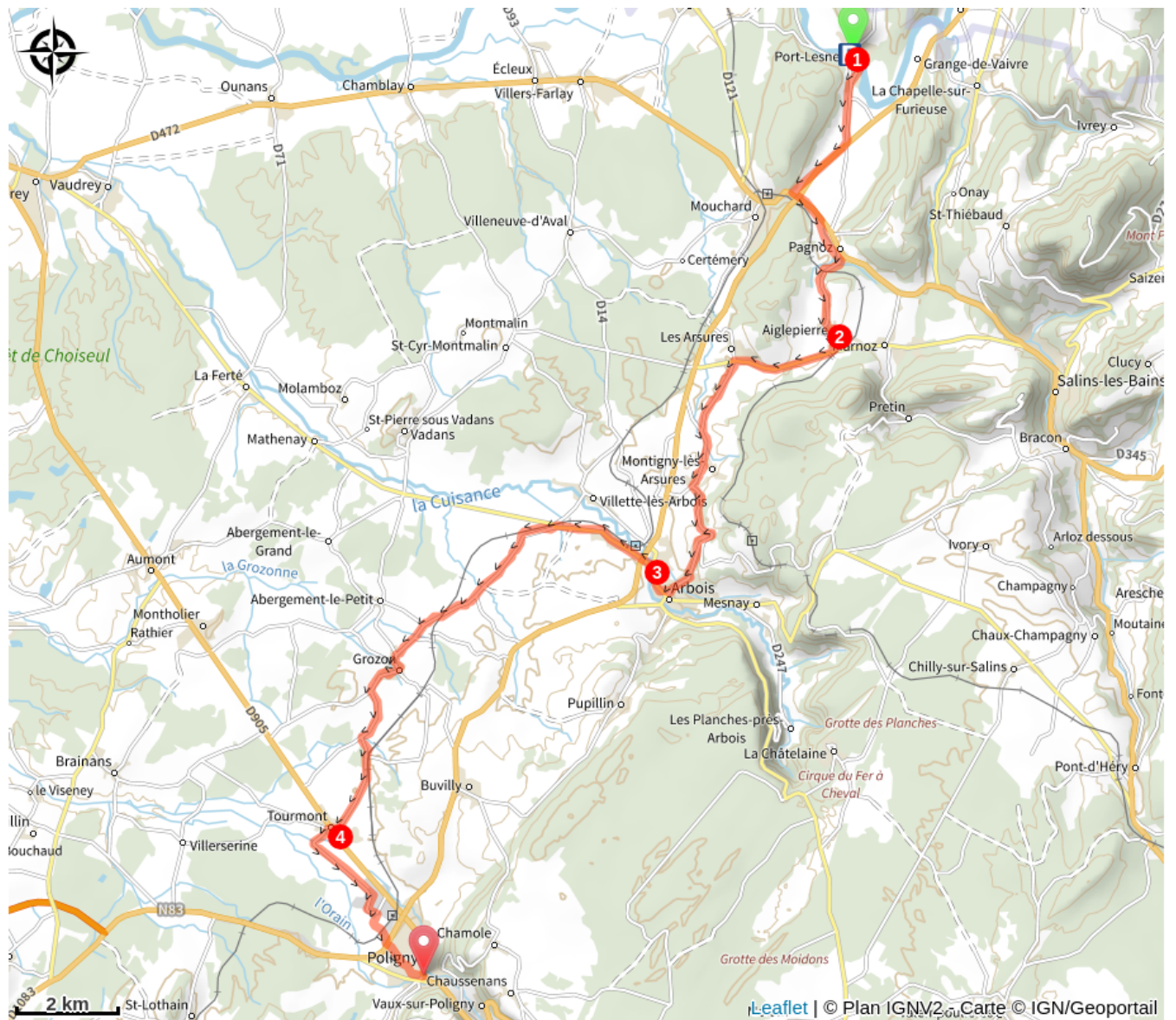
1. À Port-Lesney, poursuivre jusqu'à Aiglepierre sur le Voie des Salines qui alterne site propre et route partagée. Restez vigilant dans Mouchard.
2. À Aiglepierre sortir de la Voie des Salines pour emprunter de petites routes partagées dans les vignes jusqu'à Arbois.
3. Restez prudent dans la ville, notamment sur la route de Dole que vous quitterez 2 km après la gare pour retrouver des petites routes beaucoup plus agréables et peu fréquentées.
4. À Tourmont, soyez très prudent en traversant la D905. De là, vous rejoindrez le centre-ville de Poligny par la zone d'activité et des petites rues pavillonnaires.

Infos pratiques :

- Tous services sur Mouchard, Arbois et Poligny

- Gare à Mouchard, Arbois et Poligny
- Hébergements possibles à Mouchard, Montigny-les-Arsures, Arbois, Pupillin, Poligny

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Dole, prendre la direction de Mont-sous-Vaudrey par la D472 puis rejoindre Mouchard. Là prendre la N83 puis tourner à gauche sur la D48 pour rejoindre Port-Lesney

Parking conseillé

Parking à coté du pont de Port-Lesney

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LE JOUTELOT

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Joutelot sur la commune de Port-Lesney.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

